



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •

ERRD (Etat Récapitulatif des Recettes et Dépenses)

SSIAD

2022

LES ELEMENTS MARQUANTS

La baisse
d'activité
s'accroît en
2022, liée aux
problèmes de
recrutements

Un maintien des
financements de
la part de l'ARS

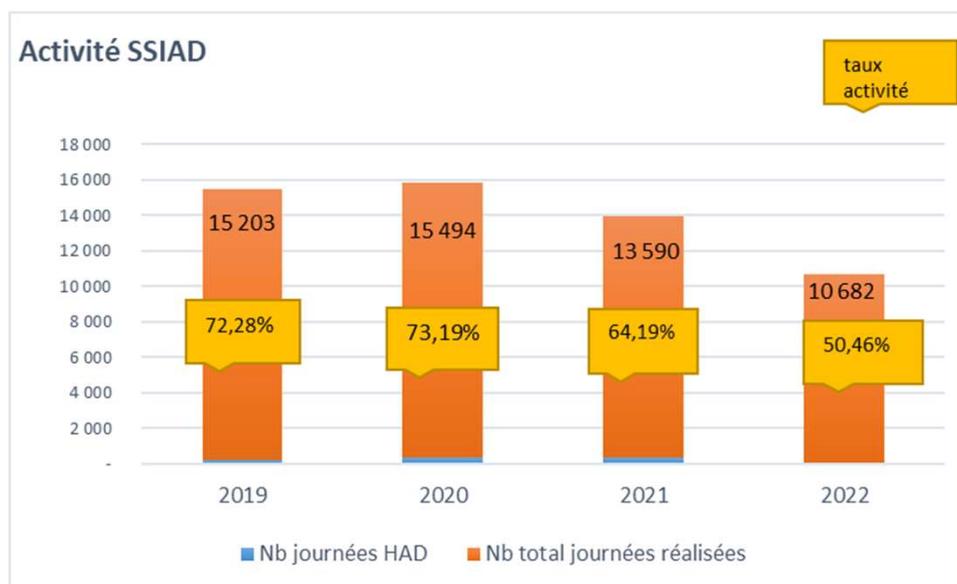
Effort sur
l'attractivité du
métier
Amélioration de la
rémunération des
aides soignant(e)s

CADRE ERRD SYNTHETIQUE 2022

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES					
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUES	REALISEES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	21 038,00 €	16 496,68 €	826 439,00 €	944 753,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	782 000,00 €	676 448,67 €	16 800,00 €	10 204,10 €	Groupe I : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	54 962,00 €	51 022,39 €	200,00 €		Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels,,,
Total des charges	858 000,00 €	743 967,74 €	843 439,00 €	954 957,10 €	Total des produits
Résultat comptable excédentaire		210 989,36 €	14 561,00 €		Résultat comptable déficitaire
Total équilibre du compte de résultat	858 000,00 €	954 957,10 €	858 000,00 €	954 957,10 €	Total équilibre du compte de résultat
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
Résultat comptable prévisionnel excédentaire		210 989,36 €	14 561,00 €		Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés					Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements	7 650,00 €	7 609,54 €			Quote-parts des subventions et fonds associatifs
Engagements à réaliser sur ressources affectées					Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Sous-total	7 650,00 €	218 598,90 €	14 561,00 €		Sous-total
Capacité d'autofinancement		218 598,90 €	6 911,00 €		Insuffisance d'autofinancement
TABLEAU DE FINANCEMENT					
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle	6 911,00 €			218 598,90 €	Capacité d'autofinancement prévisionnelle
Remboursement des dettes financières					Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations	24 172,00 €	18 288,59 €	6 000,00 €	29,53 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois					Autres ressources
Total des emplois	31 083,00 €	18 288,59 €	6 000,00 €	218 628,43 €	Total des ressources
Apport au fonds de roulement		200 339,84 €	25 083,00 €		Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibre du tableau de financement	31 083,00 €	218 628,43 €	31 083,00 €	218 628,43 €	Total équilibre du tableau de financement
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FNRG)					
	PREVU	REALISE			
FNRG au 01/01/2022	255 807,17€	255 807,17€			
Variation du FRNG	- 25 083,00 €	200 339,84€			
FNRGI au 31 /12/2022	230 724,17€	456 147,01 €			

Le budget SSIAD dégage un résultat de fonctionnement positif de 210 989,36€ et une capacité d'autofinancement positive de 218 598,90€ et un apport au fond de roulement de 200 339,84€.

L'ACTIVITE DU SSIAD 2022



	2019	2020	2021	2022
Evolution GMP	706	704	703	692

L'activité de soins infirmiers à domicile :

10 682 journées réalisées dont 18 journées d'hospitalisation à domicile (capacité théorique de 21 170 journées), soit un taux d'activité de 50,46%

On constate une baisse de l'activité SSIAD en lien direct avec le manque de personnels (mobilité des agents, absentéisme), les difficultés de remplacement, et le recours à l'intérim qui n'est pas toujours possible.

Le service a toutefois accueilli 14 nouvelles personnes (19 en 2021). 22 personnes sont sorties du dispositif (28 en 2021) dont 12 décès (4 en 2021)

On note une baisse du GMP à 692 en lien avec le décès de patients très dépendants et non remplacés en raison du manque de personnels,

Sans personnels disponibles, le nombre de tournées est passé de 7 (semaine et week-end) à 5.

La prestation d'hospitalisation à Domicile (HàD) : 18 journées Baisse d'activité constatée liée à la mise en place d'une nouvelle convention intégrant de nouveaux principes d'entrée dans le dispositif.

La prise en charge des personnes atteintes de la maladie Alzheimer : Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

10 patients ont été pris en charge par le SSIAD par 2 aides – soignantes ayant bénéficié de la formation d'Assistante de soins en gérontologie (ASG)

Sur les 4 aides soignantes formées, 2 agents ont quitté le CCAS dans l'année, l'activité a donc été impactée,

Actuellement, une aide soignante est en cours de formation ASG afin de renforcer l'équipe.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL - 2022

CHARGES		ERRD 2021	VOTE 2022	ERRD 2022	Ecart réalisation % EPRD	Ecart réalisation % 2022/2021
Groupe I	Charges d'exploitation courante	17 119,67	21 038,00	16 496,68	78,41%	-3,64%
Groupe II	Charges de personnels	691 792,18	782 000,00	676 448,67	86,50%	-2,22%
Groupe III	Charges afférentes à la structure	41 901,21	47 312,00	43 412,85	91,76%	3,61%
Groupe III	Dotations aux amortissements	6 556,56	7 650,00	7 609,54	99,47%	16,06%
TOTAL CHARGES		757 369,62	858 000,00	743 967,74	86,71%	-1,77%
Excédent prévu/réalisé		6 556,13		210 989,36		

PRODUITS		ERRD 2021	VOTE 2022	ERRD 2022	Ecart réalisation % EPRD	Ecart réalisation % 2022/2021
Groupe I	Produits de la tarification	754 911,90	826 439,00	944 753,00	114,32%	25,15%
Groupe II	Autres produits relatifs à l'exploitation	9 013,85	16 800,00	10 204,10	60,74%	13,20%
Groupe III	Produits financiers, exceptionnels et produits non encaissables	0,00	200,00	0,00	0,00%	
TOTAL PRODUITS		763 925,75	843 439,00	954 957,10	113,22%	25,01%
Déficit prévu/réalisé			14 561,00			
Total équilibre du compte de résultat		763 925,75	858 000,00	954 957,10	111,30%	25,01%
Résultats antérieurs repris		55 239,30				

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT 2022

Les produits de fonctionnement s'élèvent à **954 957,10€** ce qui représente une hausse de 25% et une réalisation à hauteur de 113% des recettes prévues

Groupe I - Le Forfait Global de Soins : 944 753€ (+25%/2021) soit 200 000€ de plus qu'en 2021

Modalités d'accueil	Nb places	Nb journées retenues	Prix de journée
Personnes âgées	53	19 345	45,45 €
Personnes handicapées	5	1 825	34,60 €
Capacité totale	58	21 170	

FGDS - Modalités de calcul	2019	2020	2021	2022	Evolution
Personnes âgées	671 769,89	688 893,51	702 742,00	726 962,00	3,45%
Personnes handicapées	60 687,52	61 051,65	61 699,00	63 149,00	2,35%
CNR PA	23 181,00	2 128,64	3 329,00		
CNR PH		16 985,98	55,00		
Prime grand age				2 453,00	
Ségur (CTI)			10 162,00	35 065,00	
Ségur attractivité (revalorisation des grilles salariales)				5 700,00	
Revalorisation catégories C				5 224,00	
DT Coordination en SSIAD				33 926,00*	
Reprise sur résultats antérieurs	- 13 451,38	- 24 122,47	- 24 169,00		
FGDS	742 187,03	744 937,31	753 818,00	872 479,00	15,74%

Crédits versés par erreur par l'ARS
A reverser à l'ADMR

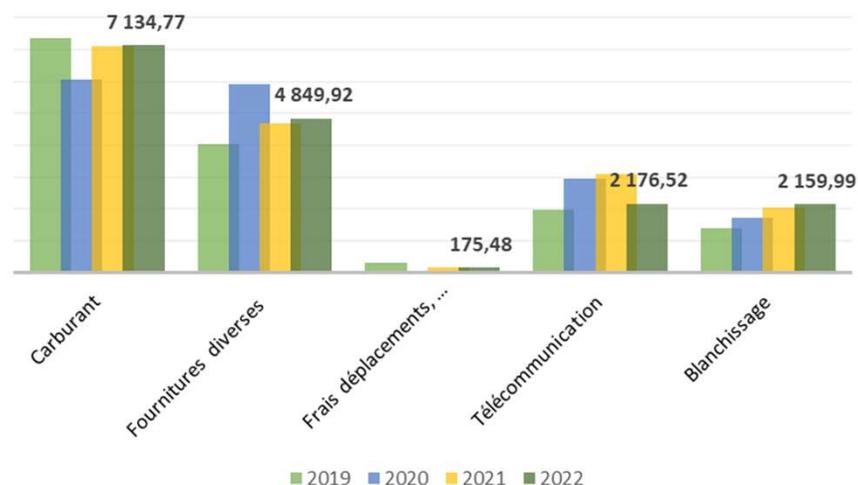
CNR	2022
Accompagnement mise en œuvre réforme services autonomie	25 000,00 €
Expérimentation régionale SPASAD	44 824,00 € *
Total CNR	69 824,00 €
Total FGDS (avec CNR)	942 303,00 €

Groupe II – Les autres recettes liées à l'activité : 10 204,10€

- Les recettes liées à l'ESAAD /SSIAD Alzheimer : 8 168,47€
- Les formations action (SPASAD) : 832,76€
- L'indemnité inflation : 1202,86€

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2022

Evolution charges d'exploitation



Groupe I - Les charges afférentes à l'exploitation (achat de fournitures, carburants, frais de missions, blanchisserie...) : -3,64%/2021 soit 16 496€

Ce groupe comprend toutes les charges nécessaires au fonctionnement du service.

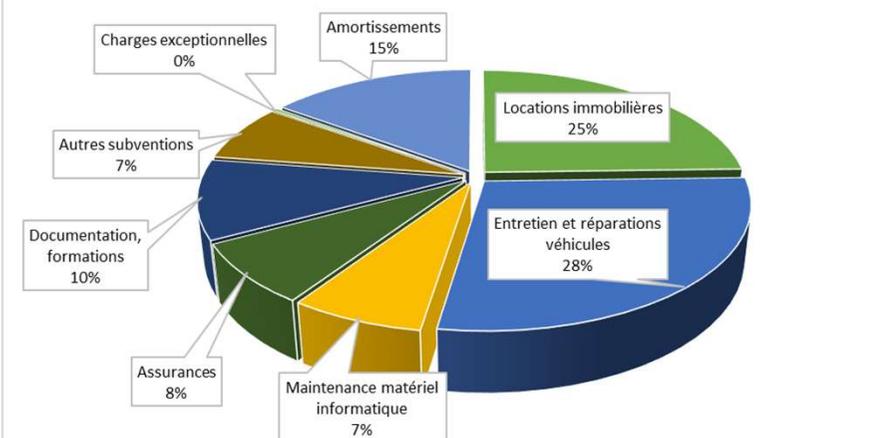
Ce poste a baissé en 2022 du fait de la baisse des abonnements smartphones. Il aurait du baisser de manière plus importante notamment pour les dépenses de nettoyage des vêtements de travail et les frais de carburant.

Pour le blanchissage, un rattachement a été réalisé pour l'exercice 2022 bien supérieur à la réalité (la régularisation se fera en 2023)

Pour le carburant, la hausse des prix impacte le budget de plein fouet : moins de kilomètres effectués (-13 878 km) et un budget presque identique à 2021.

En 2022, le prix moyen du gasoil était de 1,80€ (+32%) et l'essence de 1,81€(+21%)

Répartition dépenses de structure 2022



Groupe III - Les charges de structures : +7% soit 51 022€

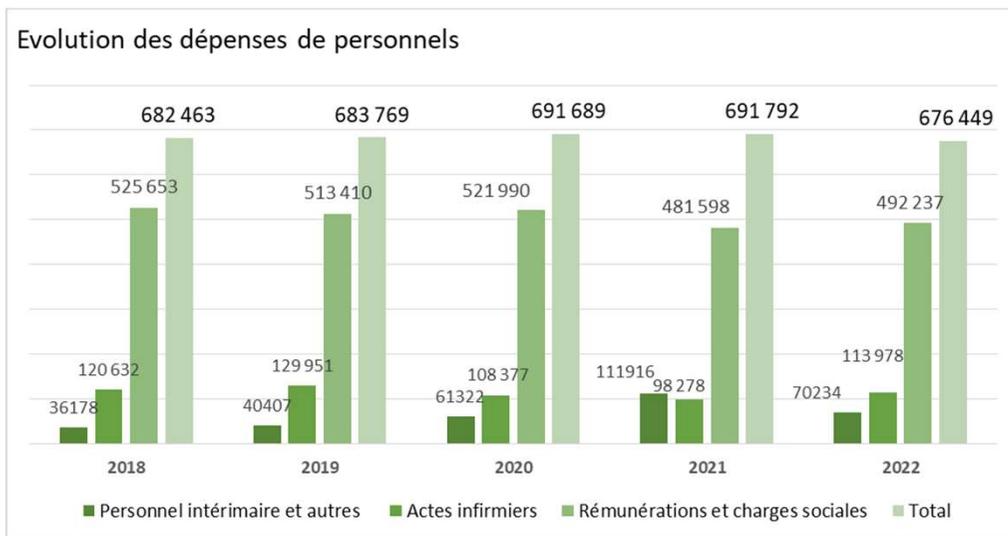
53% des charges concernent les frais d'entretien des véhicules et les locations immobilières.

En 2022, nous avons eu des réparations importantes de carrosserie (4 000€) et la facture du garage communautaire (10 490€) qui expliquent principalement la hausse des dépenses de ce groupe

Les subventions concernent la cotisation CASC et la subvention RIA baissent de 7,7% (lien avec la baisse de charges de personnels)

LES CHARGES DE PERSONNELS 2022

Les charges de personnels au global baissent de 2%/2021



L'effectif théorique total de l'année 2022 (personnel d'intervention, de coordination et administratif) représente **12,79 ETP** :

- 1 infirmière coordinatrice (1 ETP)
- 13 auxiliaires de soins (11,29 ETP)
- 2 agents pour les fonctions administratives et comptables (0,5 ETP)

Les mouvements de l'année :

- 4 départs échelonnés entre février et décembre 2022
- 3 arrivées échelonnées entre février et septembre 2022

L'effectif médico-social était de 10 en début d'année au lieu de 13 pour atteindre 9 agents en fin d'année.

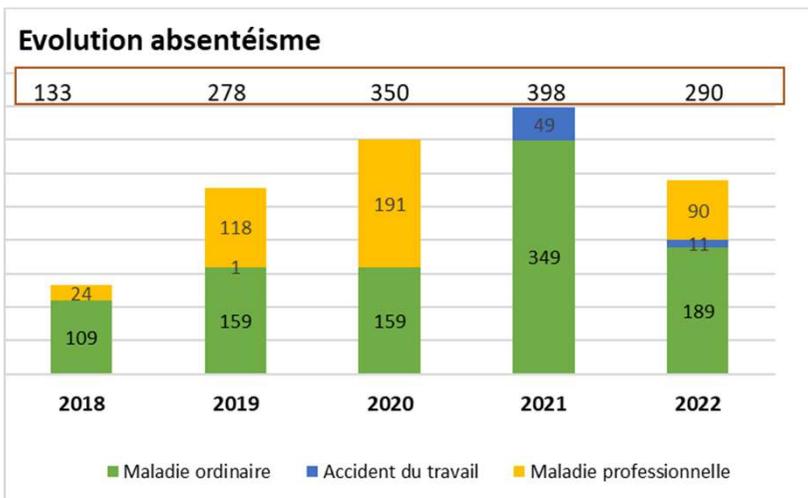
Après un pic au niveau intérim en 2021, on note une baisse du volume en lien notamment avec leur difficulté à pourvoir toutes les demandes (-41 682€)

Volume du recours à l'intérim = 0,9 ETP rapporté à une année

Les soins infirmiers augmentent par rapport à 2021 en lien avec les soins prodigués et ce malgré une baisse de l'activité

On note une baisse de l'absentéisme de -108 jours/2021 soit -27%

Impacts à la hausse	Coûts
Revalorisation du métier : changement de grilles de rémunération pour les aides soignants (sauf pour les AMP) et infirmiers	9 534€
Dégel du point d'indice	4 487€
Attribution du CTI (dispositif Ségur) à effet rétroactif au 01/10/2021	47 229€
Légère hausse des soins infirmiers, non liée à l'activité mais à la catégorie des soins prodigués	15 700€
Total	76 950€



L'INVESTISSEMENT – LE TABLEAU DE FINANCEMENT

RESSOURCES	ERRD 2021	EPRD 2021	ERRD 2022
Capacité d'autofinancement	13 112,69		218 598,90
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	156,97	6 000,00	29,53
Titre 2- Augmentation des dettes financières			
Titre 3- Autres ressources			
TOTAL DES RESSOURCES	13 269,66	6 000,00	218 628,43
PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT		25 083,00	
EMPLOIS	ERRD 2021	EPRD 2021	ERRD 2022
Insuffisance d'autofinancement	0,00	6 911,00	
Titre 1 -Remboursement des dettes financières	0,00		
Titre 2 - Acquisition d'éléments d'actifs	12 636,68	24 172,00	18 288,59
Titre 3- Autres emplois	0,00		
TOTAL DES EMPLOIS	12 636,68	31 083,00	18 288,59
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	632,98		200 339,84
FONDS DE ROULEMENT AU 31/12	255 807,17		456 147,01

Avec la mise en place d'un EPRD, la notion de résultat d'investissement au sens classique du terme n'a plus de sens dans la mesure où l'exploitation par le biais de la CAF, alimente le Tableau de financement et participe à la variation du fonds de roulement (FDR) qui constitue la ligne d'équilibre globale de l'EPRD.

C'est désormais le montant du FDR qui sert à anticiper le financement des investissements futurs. Il constitue la marge de sécurité financière de la collectivité.

Au 31/12/2022, le FDR est égal à 456 147,01€ (apport de 200 339€ en 2022)

Prudence :

- le SSIAD doit reverser 78 000€ à l'ADMR
- L'activité du SSIAD a beaucoup baissé sans qu'il n'y ait d'impact sur les dotations jusqu'à aujourd'hui.
- Une nouvelle tarification arrive en 2023 avec normalement le maintien d'un budget identique mais avec des objectifs d'activité sur 2 ans

Investissements 2022 : achat d'un véhicule automatique pour assurer le renouvellement du parc

	COMPTE	AU 31/12/2022	Proposition d'affectation	AU 31/12/2023
10682	Réserves affectées à l'investissement	41 756,04 €	30 000,00 €	71 756,04 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation	107 662,13 €	120 000,00 €	227 662,13 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	61 743,40 €	10 000,00 €	71 743,40 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)	55 239,30 €	50 989,36 €	106 228,66 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	266 400,87 €	210 989,36 €	477 390,23 €

Résultats à affecter au 31/12/2022 : 266 228,66€

Résultats de l'exercice 2022 : 210 989,36€

Excédents affectés en report à nouveau excédentaires : 55 239,30€

La proposition d'affectation permet d'orienter une partie des excédents à la réserve pour d'éventuels déficits de fonctionnement, une partie pour l'investissement et les charges d'amortissements.

Il resterait en report à nouveau non affectés, 106 228,66€